

**Le 8 mars : journée internationale des droits des femmes**

Certaines pensent que ce n'est que ce jour là qu'on en parle ! Elles ont raison, si elles s'en réfèrent aux discours gouvernementaux, patronaux et donc médiatiques.

Heureusement à la CGT, nous en faisons une bataille quotidienne, car malheureusement dans les attaques contre les salariés, elles en sont souvent les premières victimes.

Dans la bataille contre le projet des retraites, nous avons bien mis en avant que ces dernières sont les plus lésées... Il en est de même dans nos combats lors des négociations autour de l'égalité professionnelle et des salaires. Nous le savons, parce que nous le vivons, les femmes cadres ont un écart de salaire notoire et on les cantonne souvent dans des métiers avec peu ou pas de responsabilité.

En 2011, prétendre, qu'une jeune mère de famille est moins disponible pour son entreprise qu'un homme, que les congés de maternité sont un handicap pour sa carrière, que le temps partiel n'est pas concevable lorsque l'on est cadre... sont des discours qui ne devraient plus sortir de la bouche d'un responsable ! Au vu d'un sondage récent, traînent encore certains démons : « *En cas de crise, 64% de la population estime que les femmes devraient rester à la maison, pour laisser la place aux hommes, afin qu'eux retrouvent le plein emploi !* ».

Et si le premier droit de la femme était le droit au travail, dans le respect de ces choix, dans la reconnaissance de ces qualifications et en totale égalité avec les hommes...

D'ailleurs c'est pour ça qu'elles prennent toute leur place à la CGT.

**Branche Poste****Grève le 29 Mars à La Poste**

Face aux incessantes réorganisations marquées par une aggravation des conditions de travail et du service public, les postiers ont l'occasion le 29 mars d'exprimer leur situation de malaise mais aussi leurs revendications en termes de droits collectifs et syndicaux, d'emplois et de meilleurs salaires.

Pour la CGT, ce sont à la fois les conflits locaux, le mépris des directions lors de « *négociations* », le contexte décrit par la médecine de prévention qui ont permis le rassemblement des syndicats au service des revendications.

La Poste a été contrainte le 17 février d'annoncer un recrutement de 4 000 postiers et des mesures d'accompagnement social. Après ces premiers pas insuffisants, la CGT, dans l'unité avec les autres syndicats signataires, appelle à la grève dans les différents services de La Poste le 29 mars pour de réelles avancées.

**Les vivants luttent ... et gagnent !**

Après 139 jours de grève, le personnel et les cadres de Marseille 02 ont gagné.

En grève à 100%, ces postiers ont fait reculer La Poste sur un enjeu fondamental qui est l'emploi, en nombre mais aussi en stabilité, car un véritable emploi public est un gage d'efficacité pour un véritable service public.

Refusant l'intérim, gagnant un volant de remplacement à 25%, et maintenant leur durée hebdomadaire de travail à 32 h et un samedi sur deux de repos... ils ont gagné ! Sereins, implacables, ils ont fait preuve de détermination basée sur un ciment revendicatif solide.

Dans cette unité, 85% d'entre eux sont syndiqués à la CGT, entourés d'une très forte solidarité de toute la CGT, de partis de gauche, d'associations, d'usagers... Ils nous ont démontrés que l'action collective paie !

**Branche Télécoms****Jeunes, insérés ou exploités ?**

Lors de la négociation portant sur l'insertion des jeunes dans le groupe FT-Orange, la CGT a développé 26 propositions portant sur l'emploi CDI, la place des jeunes dans l'entreprise, la rémunération des alternants, la gratification des stagiaires, la valorisation de la fonction de tuteur, l'accès au logement des jeunes, la création d'une prime d'installation, etc.

Au final, la Direction prétendra œuvrer à l'insertion des jeunes alors que, cyniquement, elle continuera à exploiter de la main d'œuvre à bon marché.

La CGT demande la poursuite de la négociation pour un accord correspondant réellement aux attentes de la jeunesse. Car répondre à la jeunesse, c'est répondre à l'ensemble du personnel sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

**FT : et la répartition des richesses !**

61% de bénéfices en plus par rapport à 2009 ! 3,7 milliards d'euros aux actionnaires, combien pour les salariés ?

La CGT revendique que 3 milliards d'euros soient affectés à :

- Investir dans un projet industriel ambitieux (très haut débit fixe et mobile, développement de la recherche et développement...),
- Créer les milliers d'emplois nécessaires au projet industriel et à l'amélioration des conditions de vie et de travail,
- Recruter massivement en CDI des jeunes au regard des départs massifs à venir.
- Augmenter de manière significative la rémunération fixe de l'ensemble du personnel,
- Instaurer le 13ème mois,
- La CGT appelle l'ensemble du personnel à être partie prenante des futures négociations notamment en signant la pétition nationale.

## Échos

### Président sourd !

A la demande du président de la République, une délégation de la CGT conduite par Bernard THIBAUT a été reçue à l'Élysée le 28 février dernier.

Elle a affirmé le rejet d'un pacte dit de «*compétitivité*» qui vise à faire payer la crise aux salariés en s'attaquant à leurs droits en matière de retraite, de salaires, de temps de travail...

La délégation a également dénoncé la situation de l'industrie et a regretté l'absence de réponse à la proposition de créer une nouvelle filière industrielle pour la déconstruction des navires. Elle a redit la nécessité d'inscrire la dépendance au sein de la sécurité sociale et a exigé l'organisation d'une table ronde sur l'avenir de la SNCF.

Mais Sarkozy ne semble pas avoir entendu !

## Retraites

### Adrien, 79 ans, retraité et esclave !

Retraité depuis quinze ans avec 500 € par mois, Adrien, pour survivre, trie et distribue, trente cinq à quarante heures par semaine, des prospectus pour Adrexo. Le revenu mensuel est de 400 €uros par mois, frais de véhicule déduits.

Le temps nécessaire au tri et à la distribution étant systématiquement sous-estimé, cette filiale de Ouest France est championne du travail dissimulé.

Ses pratiques relèvent de l'esclavage moderne alors que ses salariés qui triaient hier dans un local sans chauffage, sans table et sans chaise sont aujourd'hui obligés de trier dans leur voiture, chez eux ou sur le trottoir. Un esclavage qu'il convient d'abolir comme l'obligation de travailler jusqu'à la mort !

### Complémentaires : 9 mars prochain round !

Nous sommes entrés dans le noyau dur des négociations sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO et l'ambiance s'est tendue lorsque les OS ont posé la question des ressources des régimes cadres et non cadres qui ont longtemps été excédentaires, mais qui souffrent aujourd'hui de l'impact de la crise, de la réduction drastique de la masse salariale et du chômage.

Faute de dégager des ressources nouvelles, ces régimes seraient condamnés à réduire la couverture sociale.

Le taux de rendement a baissé de 25% à l'ARRCO et de 30% à l'AGIRC et le taux de remplacement a baissé d'une ampleur à peu près égale. Des ressources nouvelles doivent et peuvent être dégagées. La CGT appelle à de nouveaux rassemblements le 9 mars pour imposer un accord qui soit réellement favorable aux retraités et salariés.

## International

### Solidarité avec les travailleurs libyens

Dans un communiqué commun, les syndicats CFDT, CGT, CFTC membres de la Confédération syndicale internationale (CSI) « *appellent la France à condamner sans équivoque le régime Kadhafi et se déclarent solidaires des travailleurs libyens en grève. Les syndicats français, CFDT, CGT, CFTC, sont indignés par la répression féroce en cours en Libye à l'encontre de manifestants aspirant aux libertés fondamentales* ».

Les affiliés français de la CSI appellent à la constitution d'un syndicalisme indépendant, démocratique et porteur des aspirations sociales qui s'expriment en Libye actuellement et se déclarent également solidaires des travailleurs libyens en grève, et dans d'autres pays, qui soutiennent les manifestants.

**Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) espace Cadres**

## Échos

### Le masque tombe

Si Didier 1<sup>er</sup> fut le dernier roi des Lombards, le Lombard de France Télécom a montré toute la cupidité dont il est bouffi !

Même les explications techniques de Richard, mettant en avant le coût exorbitant d'un licenciement d'une telle personne, ne suffisent pas à admettre ce tour de passe passe.

Nous devons noter que France Télécom a été plus rapide à supprimer 30 000 emplois ces dernières années !

Au-delà de cet épisode indigne, qui démontre les priorités de ces dirigeants, avides de se remplir les poches, c'est la répartition des richesses créées par les salariés qui est en cause ! Et tous les codes éthiques du Medef et les fausses indignations gouvernementales n'y changeront rien.

## Salaires

### Grippe sou !

La première réunion de négociations salariales pour 2011 à France Télécom a été quelque peu surréaliste, en parfait décalage avec les revendications des salariés ! La direction propose une augmentation annuelle de 1,5% au total (collective et individuelle) sans s'engager sur une augmentation garantie pour tous.

Même s'il s'agit que de la première réunion, ce démarrage aussi bas n'augure rien de bon pour les salariés. La CGT a exigé que l'augmentation prenne en compte le retard pris sur l'inflation depuis plusieurs années, et que l'accord salarial de 2010 serve de base de discussion. Pour la direction chaque année est nouvelle et il n'y a pas de référence à avoir ... mais pour les actionnaires par contre la direction promet des dividendes confortables sur plusieurs années !

### SNCF : 50 000 signatures pour les salaires

La CGT-Cheminots a remis à la direction de la SNCF une pétition lancée par la CGT avec l'Unsa et Sud-Rail et signée par plus de 50 000 cheminots au sujet de revendications salariales. La direction a indiqué s'en tenir au 0,9% d'augmentation générale pour 2010 et a annoncé le versement d'un dividende salarial de 76 €uros par cheminot au mois de mars, a indiqué la CGT-Cheminots pour qui : « *le compte n'y est pas !* ».

La CGT avait appelé mardi à des rassemblements dans les régions et à des remises de pétitions aux directions d'établissements pour appuyer les revendications salariales et dénoncer les suppressions de postes. Pour la CGT, l'augmentation du pouvoir d'achat des actifs et des retraités passe par une augmentation des salaires et pensions.

## Égalité

### Pas de fichage !

Les syndicalistes ont pour vocation la défense des intérêts des salariés.

Les pouvoirs publics n'hésitent pas à attaquer frontalement les syndicalistes qui incarnent les luttes.

Plusieurs condamnations ont été prononcées dans le cadre de conflits sociaux et comme «*l'exemplarité*» des sanctions ne suffisait pas, le fichage ADN a été étendu aux militants syndicaux, et son refus étant un délit.

Face à la criminalisation de l'action syndicale et pour ne pas céder aux intimidations, la CGT appelle à soutenir les camarades poursuivis dans ce contexte : Philippe Galano le 17 mars à Perpignan, Xavier Mathieu le 3 mai à Compiègne. La CGT demande leur relaxe et le retrait du fichage ADN pour les salariés condamnés dans le cadre d'une action syndicale.